PRÉSENTATION & PROGRAMME DE VOTRE BILAN DE COMPÉTENCES

Atout Potentiel

16 H

BENOIT ROSSETTI CONSEIL

www.cheminprofessionnel.com

Benoit Rossetti Conseil
20 rue Louis Pasteur, 68100 Mulhouse Tel O6 72 08 25 98 @ adc.rossetti@gmail.com N° de TVA Intracom FR 67 518 753 561 SIRET 518 753 561 00019 APE 8559 A Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 42 68 01985 68 auprès du préfet de région Alsace

Présentation du bilan de compétences et modalités règlementaires.....1

Pourquoi faire un bilan de compétences ? 2

Les trois grandes étapes qui rythment votre progression : étape préliminaire, d'investigation et de conclusion.....3

Modalités pédagogiques et délais pour démarrer votre bilan.....4

Éthique et déontologie.....5

Les principales modalités d'évaluation.....6

Les possibilités de financement.....7

Informations pratiques.....8

1- PRÉSENTATION DU BILAN DE COMPÉTENCES

Engager le choix de cette démarche est un moment important dans votre histoire professionnelle et personnelle.
C'est pourquoi nous souhaitons apporter le meilleur de la technologie actuelle pour évaluer vos talents et vos compétences. Notre insatiable curiosité et notre esprit de créativité nous amène à imaginer des méthodes innovantes et originales.
Nous sommes également conscients que cela ne suffit pas ! C'est pourquoi nous plaçons avant tout la relation et l'écoute active au centre de votre accompagnement.
Notre intention est aussi de vous aider à clarifier le sens et la place que vous souhaitez occuper dans le monde professionnel (au service de qui et de quoi vous souhaitez apporter vos talents ?).
Chaque histoire est unique, c'est pourquoi le contenu de votre bilan s'adapte à vos attentes et à votre rythme.
C'est enfin une prestation d'accompagnement qui s'inscrit dans un **cadre légal et éthique qui vous protège**.

❍ Le cadre réglementaire de votre bilan de compétences

Régi par la loi du 31 décembre 1991, le bilan de compétences est un dispositif d'accompagnement individuel qui vise l'élaboration d'un projet professionnel. Vous êtes acteur de la démarche et l'unique propriétaire des résultats. Nous garantissons la totale confidentialité des informations vous concernant.
Nous proposons systématiquement un entretien préalable gratuit et sans engagement pour analyser votre demande et vous présenter notre méthodologie.

Principaux textes réglementaires : articles 6322-35, R.6322-36, R.6322-37 et R.6322-38 du Code du Travail

Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au bilan de compétences des agents de l'État

https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/droit-a-la-formation-et-orientation-professionnelle/bilan-competences

2- Pour quoi faire un bilan de compétences ?

- Repenser votre avenir professionnel et de façon plus globale votre équilibre de vie (compromis entre vos contraintes et l'environnement dans lequel vous évoluez)
- Trouver un nouvel élan dans votre activité professionnelle
- Reprendre confiance en vous en évaluant votre potentiel (en particulier vos Intelligences et vos motivations profondes, avec la méthode des Intelligences et Natures Multiples de Steven Rudolph ©)
- Redéfinir vos priorités de vie et engager des choix muris et élaborés
- Remettre en perspective ce que vous savez faire et ce que vous imaginez pouvoir faire
- Reprendre du pouvoir sur votre vie professionnelle en développant votre autonomie d'action
- Prendre conscience de vos styles de pensée (avec la méthode des préférences cérébrales de Ned Hermann ©) et de leurs impacts dans vos modes de communication (présenter efficacement votre projet) et sur votre prise de décision (construire avec lucidité votre projet professionnel, engager avec conscience vos choix, évaluer votre capacité à planifier et anticiper)
- Obtenir une vision globale de votre parcours
- Développer votre capacité de discernement vis-à-vis du marché du travail (perspectives d'emploi, marché du travail en région, conditions de travail, construction d'un questionnaire d'enquête métier individualisé etc)
- Préparer et murir un projet de création d'entreprise
- Vous repositionner au sein de votre entreprise

Ce que le bilan vous permet de réaliser : l'élaboration d'un projet professionnel réaliste et réalisable et, le cas échéant, d'un projet de formation (L6313-1 code du travail).

3- Les 3 grandes étapes qui rythment votre progression : étape préliminaire, d'investigation et de conclusion

Le parcours ci-dessous est proposé à titre d'exemple. Le contenu peut être modifié en fonction de vos attentes, de l'évolution de votre contexte professionnel et des résultats de chaque « petits pas » que vous réaliserez. Nous sommes attentifs au respect de vos rythmes d'intégration et d'appropriation. Ce parcours, c'est le vôtre et il est unique !

Durée : 16 h en face à face (9 séances) + 8 h de travail personnel soit au total 24h

---

PHASE PRÉLIMINAIRE (environ 2h en face à face, entretien gratuit)

OBJECTIFS

- Identifier et clarifier vos besoins
  Vous informer sur la démarche, les méthodes, le processus (organiser en pratique le bilan en particulier le déroulement du planning, les livrets d'exercice inter séances, le travail personnel, l'accès aux test et aux ressources documentaires, la phase de restitution fin de bilan et entretien à 6 mois, la durée de conservation des documents)
- Définir un cahier des charges formalisant une démarche personnalisée
- Valider votre engagement dans cette démarche
- Vous informer sur la déontologie du bilan (confidentialité etc)

MÉTHODES ET OUTILS

- Outil d'autodiagnostic (transmis une semaine avant l'entretien)
- Fiche de contractualisation des objectifs (avec présentation des moyens pédagogiques associés)

PHASE D'INVESTIGATION (RESTROSPECTIVE) SOIT 5 SÉANCES DE 2H ET 3 SÉANCES DE 1,5H

❍ MODULE 1 : VOTRE HISTOIRE DE VIE (1,5 h en face à face)

⇥ Séquence 1 : partons à la rencontre de votre histoire de vie professionnelle

OBJECTIFS

- Analyser votre trajectoire scolaire, sociale et professionnelle
- Conscientiser la construction et le sens de vos choix
- Identifier votre énergie d'action

MÉTHODES ET OUTILS

- Exercice « d'aussi loin que je m'en souvienne »
- Mes influences (l'impact du scenario professionnel familial)
- Exprimer votre raison d'être (votre pour quoi) et clarifier le sens de votre vie professionnelle

❍ MODULE 2 : IDENTIFIER ET VALORISER VOTRE SINGULARITÉ (10h en face à face soit 5 séances de 2h)

⇥ **Séquence 2** : À la rencontre de votre capital professionnel
⇥ **Séquence 3** : A la rencontre de vos tempéraments et de vos valeurs
⇥ **Séquence 4 :** Découvrir vos Intelligences (capacités) et vos Natures (tendances) Multiples
⇥ **Séquence 5 :** Relier votre Potentiel (NM) avec vos compétences
⇥ **Séquence 6 :** Évaluer votre profil HBDI, vos styles de pensée et leurs impacts dans vos choix professionnels

OBJECTIFS

- Apprendre à vous (re)connaître
- Identifier et valoriser votre singularité
- Analyser et percevoir vos atouts et vos capacités pour gagner en confiance

MÉTHODES ET OUTILS

- Test de tempéraments
- La méthode des préférences cérébrales (HBDI) de Ned Hermann
- La méthode des Intelligences et des Natures Multiples de Steven Rudolph
- Livret et grille d'analyse des compétences et des préférences cérébrales de Ned Hermann

PHASE D'INVESTIGATION (PROSPECTIVE) SOIT 2 SÉANCES DE 1,5H

❍ MODULE 3 : PASSER DE L'IDÉE À LA RÉALITÉ (3 h en face à face soit 2 séances de 1,5h)

⇥ Séquence 7 : Être capable d'exercer votre capacité de discernement et évaluer les pistes envisagées aux réalités du marché

⇥ Séquence 8 : Élaborer votre plan d'action et communiquer de façon claire et positive sur votre projet

OBJECTIFS

- Exercer votre capacité de discernement face à vos choix professionnels
- Confronter les pistes envisagées aux réalités du marché
- Être vigilant sur l'impact de vos styles de pensée dans vos actions

MÉTHODES ET OUTILS

- Questionnaire personnalisé "enquête métier"
- Hermann Brain Dominance Instrument
- Accès à PARCOUREO la source d'information la plus complète sur les métiers, domaines d'activités et les filières d'études en France avec actualisation permanente

PHASE CONCLUSION (1,5 h en face à face)

⇥ Séquence 10 : dernières vérifications avant votre envol

MÉTHODES ET OUTILS

- Document de synthèse (regards croisés accompagnant et accompagné)

OBJECTIFS

- Élaboration et analyse du projet professionnel ou des perspectives d'évolution
- Finalisation d'un plan d'action
- Restitution du document de synthèse (À l'issue du bilan, un document de synthèse vous est remis (R6322-35code du travail) dont vous êtes l'unique propriétaire (L 6313-10 code du travail).

Un suivi est réalisé dans les 6 mois après le bilan. L'objectif est de vous apporter un appui, un regard, une écoute dans la mise en œuvre de votre projet. Ce suivi peut aller jusqu'à une séance de 1h30 d'entretien conseil afin de :

- Évaluer l'impact de votre bilan sur votre vie professionnelle et faire le point sur les actions engagées et leurs effets
- Recueillir les difficultés rencontrées et poser des actions correctives

Nous sommes sensibles à l'intégration des personnes en situation de handicap. Nous restons pleinement à votre écoute si vous avez besoin de conditions particulières pour vous accueillir.

4- Modalités pédagogiques et délais pour démarrer votre bilan

- En présentiel, mixte ou à distance (lien de connexion permanent zoom)
- Entre 10 et 15 jours selon les modalités de prise en charge

5- Éthique et déontologie

- Transparence sur les objectifs, les moyens et résultats attendus
- Confidentialité des informations recueillies
- Respect de l'anonymat et de la personne
- Intérêt de la personne placé au cœur de nos préoccupations

6- Les principales modalités d'évaluation

- Avant le démarrage : questionnaire d'auto-évaluation
- Au terme de votre formation : questionnaire à chaud
- 6 mois (au plus tard après la fin de votre accompagnement) : questionnaire de suivi et entretien conseil

7- Les possibilités de financement

- https://www.mon-compte-formation.fr/
- Plan de développement des compétences
- Financement individuel
- Tarif particulier et entrepreneur individuel : 1.900 TTC - Éligible au CPF
- Tarif entreprise (hors entrepreneur individuel) : 2.400 TTC

8- Informations pratiques pour l'accueil en présentiel et contact

Je vous accueille par téléphone au : +33(0)6 72 08 25 98 / horaires d'ouverture de l'accueil téléphonique : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Vous pouvez nous écrire à : adc.rossetti@gmail.com

Nous sommes situés au 20 rue Louis Pasteur, 68100 MULHOUSE

Parkings Indigo (souterrain), porte jeune, centre commercial / Montaigne (en face de l'entrée du Lycée Montaigne)

Stations de tram Arrêt Porte jeune, ligne 1, 2 et 3

Bus Arrêt Porte Jeune 11, 15 et 16

Vélib Metz, Porte Jeune

Nous sommes à votre écoute
pour répondre à toutes vos
questions :)
Un numéro de téléphone
06 72 08 25 98
www.cheminprofessionnel.com